REGLEMENT D’UNE SUCCESSION

Documents à fournir :

A- Concernant le défunt:

- 3 extrait de son acte de décès.

- Livret de famille (livrets de famille des précédents mariage s’il y a lieu) avec toutes les pages

- Contrat de mariage.

- Extrait d’acte de naissance,

- Testament.

- Donation entre époux.

- Jugement de divorce ou de séparation de corps.

B- Concernant l’époux survivant

- Livret de famille, profession, adresse actuelle

- Contrat de mariage.

- Extrait d’acte de naissance.

- Copie des donations faites par le défunt.

- Copie des déclarations de don manuel consenti par le défunt.

- Récépissé d’enregistrement du PACS + Convention de PACS

C – Concernant chaque héritier et légataire

- Livret de famille, copie de la carte d’identité, profession, adresse, numéro de téléphone.

- Contrat de mariage.

- Extrait d’acte de naissance.

- Copie des donations faites par le défunt.

- Copie des déclarations de don manuel consenti par le défunt.

C- Concernant les biens propres des époux:

- Titres de propriété,

- Partage de succession, déclaration de succession.

D- Concernant l’actif:

- Comptes bancaires (références et dernier relevé)

- CCP (dernier relevé)

- Pensions et retraite (brevet d’inscription — dernier talon de versement).

- Liste des titres et valeurs de bourse.

-• Titres de propriété des biens immobiliers.

- Etat locatif des biens immobiliers.

- Evaluation des biens immobiliers.

- Fonds de commerce (adresse du comptable).

- Véhicule automobile (carte grise)

- Assurances vie.

(si le défunt était marié sous le régime de la communauté il y a lieu de fournir les documents ci-dessus concernant le défunt et son conjoint, ainsi que les comptes-joints).

E- Concernant le passif:

- Frais funéraires (mémoire — quittance)

- Avertissements d’impôts.

- Justifications de toutes dettes du défunt.